

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction des ports
Rapporteur : Muriel JOZEAU-MARIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_299
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

54 - PORT DE QUERQUEVILLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC À L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS ET USAGERS DU PORT DE QUERQUEVILLE (APUPQ) PRÉSENTATION DU RAPPORT ET DU BILAN 2022

1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

1.1 Effectif par catégories d'utilisateurs

En 2022 l'association a enregistré 27 adhésions nouvelles. L'effectif global est stable, par rapport à 2021, avec 264 adhérents.

- Mouillages PORT: l'effectif de 56 adhérents est constant puisque les postes libérés sont réattribués.
- Mouillages BAIE:
 - L'effectif est de 55 adhérents
 - Le nombre de mouillages disponibles est de 33.
- Remonte / Descend (R/D.): L'effectif est de 106 adhérents. Cette population est quasi stable.
- Adhérents Sans Bateau (ASB): 32 adhérents
- Bateaux à Vendre (BV): 5 adhérents

1.2 Séances de nettoyage des cales, et autres activités de nettoyage

10 séances ont eu lieu normalement avec nettoyage des terre-pleins, rangement, avec mise en déchetterie,...

1.3 Travaux de l'association et investissements

- Terre-pleins : le terre-plein d'hivernage a été maintenu en propreté et le stationnement optimisé
- Matériel :
 - Rangement du container de matériel,
 - Remplacement du sol du local associatif.
 - Le tout représentant 9% des dépenses, soit 1 746 €
- Cales : Réalisation d'opération de désherbage et de nettoyage.

1.4 Travaux de la commune

- L'alimentation électrique du bungalow, a été complétée par la mise en place de prises extérieures, à l'arrière du bungalow,
- Un solde de budget a permis d'acheter 10 panneaux d'interdiction de stationner et une bouée de secours.

1.5 Animation

- 20 ans de la cité de la mer : l'APPC, présentait la fabrication des bas de ligne et 2 activités à destination des jeunes (un atelier nœuds de marin, un simulateur de pêche)
- Biodiversité : le 25/6, séminaire Biodiversité, partage d'observations récentes (ressources marines, plastiques en mer...)

- Autres participations aux événements de la Rade :
 - Natation avec palmes 18/09 ; espace d'accès à la cale du port et principalement au ponton du Club Nautique
 - Rolex Fastnet Race, accueil d'un gros voilier de port Chantereyne.

2 FINANCES

2.1 BILAN FINANCIER SYNTHÉTIQUE 2022

- Recettes

Adhésions (avec nouveau tarifs) 22 290 €

Divers 1 620 €

Total 23 910 €

- Dépenses

Redevance Mairie 9 356 €

Cotisations FNPP & CPML 50 4 954 €

Frais d'entretien du site & du matériel 1 900 €

Frais de fonctionnement 2 000 €

Petits travaux, matériel & produits 2 100 €

Dons SNSM (Urville & Fermanville) 1 600 €

Divers 2 000 €

Total 23 910 €

2.3 COTISATIONS 2023

- Maintien des cotisations au même tarif que depuis 2010, et 2004 pour les R/D soit :
 - 130 € pour les mouillages port et baie
 - 80 € pour les remontes et descentes
 - 25 € pour les membres sans bateau
 - 25 € pour les multi propriétaires
 - 80 € pour les bateaux à vendre

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du présent rapport d'activité 2022 étant précisé que celui-ci a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 19 octobre 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris connaissance du rapport présenté.

Heure de vote : 20h31		Nombre de votants : 55	
<u>Pour</u> : 54	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 1 Yvonne PECORARO	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

ASSOCIATION
DES
PECHEURS
USAGERS
DU
PORT
DE
QUERQUEVILLE

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'APUPQ
2023**

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_299-DE

Ordre du jour:

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité 2022**
- 3. Rappel des consignes importantes**
- 4. FNPP et CPML50**
- 5. Finances.**
- 6. Renouvellement du tiers sortant.**
- 7. Prévisions 2023 et Informations diverses.**

Diffusion.

Nous avons l'honneur de diffuser ces rapports à :

Monsieur Benoît ARRIVE maire de Cherbourg en Cotentin,

Madame Muriel JOZEAU- MARIGNE, maire adjoint de Cherbourg en Cotentin. (Chargée du port, de la plaisance, de la filière nautique et de la pêche et membre du conseil portuaire),

Monsieur Antoine LEVAVASSEUR, Directeur Nautisme, Tourisme

Cette année, nous avons eu à déplorer les décès de : **M Hamel Alain, M Tripey JP, M R Lequen, M Jean Kieffer Pdt FNPP**, et aussi **Françoise et Patrick Wozniak** accueillis dans la baie lors de la **DrheamCup**.

1- RAPPORT MORAL

1,1-CONTEXTE GENERAL

•PORT

Cette année, le respect des règles collectives a plutôt bien fonctionné.

Quelques mises en état des lignes de mouillage, des épurations de la zone bateau à vendre, avec des destructions d'épave à venir.

Les nettoyage des cales, en suivant toujours les recommandations de la DDTM, pour nos dosages, se sont déroulés dans le meilleur esprit.

Aucune animation sur le Port, néanmoins en 2023 il doit devenir encore **plus** un lieu de convivialité et d'échange.

• PECHE

La pêche au bar est restée limitée à 2 bars par jour

du 1er mars au 30 novembre. Cela ne répond pas à notre attente.

Et malgré son retour avéré, la raie brunette est toujours interdite.

Une administration lourde et des lobbies pénalisent toujours notre loisir..

Cette année, les maquereaux étaient très nombreux en février !, les araignées et les calamars à profusion.

Le groupe « Thon Rouge », pêche de type No Kill (obligation de relâcher les prises), ou très strictes pour la conservation du poisson (bagues) a démarré, avec le support de l'APPG de Granville. Nous accompagnons donc avec rigueur cette nouvelle activité.

1.3- LES EVOLUTIONS 2022

- a) Dans la continuité de ces dernières années, nous constatons que le nombre de RD est stable, alors que la baisse des mouillages semble continue.

Globalement, le nombre d'adhérents est identique à 2021.

- b) L'alimentation électrique est quasiment terminée.

En effet, après la mise en service pour le bungalow fin 2021, les adhérents disposent de 2 prises 220 v extérieures, les adapteurs sont à leur disposition, auprès des membres du bureau.

c) Les équipes de l'APUPQ ont bien organisé les stationnements des remorques le long de la douve, la matérialisation des stationnements au sol, et le rangement des terre-pleins, l'étanchéité du bungalow refaite, ainsi que tout le sol et le nettoyage des cales dans des conditions respectueuses. Tous les bateaux en baie ont été remis à terre pour l'hiver ! Bravo

- d) 20 ans de la cité de la mer

Avec les collègues de l'APPC, qui présentait la fabrication des bas de ligne

1 équipe APUPQ a installé le stand, et

1 duo dynamique a animé 2 activités à destination des jeunes :

- Un atelier nœuds de marin
- Un simulateur de pêche, très fréquenté

Merci à Michel et Norbert



e) Biodiversité

Le 25/6 , nous étions au séminaire Biodiversité, où nous avons pu échanger, et surtout glisser quelques avis sur nos observations récentes (ressources marines, plastiques en mer...)

Baisse de certaines espèces, et

Retour d'autres (thons, dauphins plus nombreux:500 circulent en Manche info GEEC.

f) Autres participations aux événements de la Rade :

Dans l'esprit du partage du plan d'eau, et des espaces de parking

-Natation avec palmes le 18/09 ; espace d'accès à la cale du port, et principalement au ponton du Club Nautique

-Drheam Cup en juillet : accueil d'un gros voilier de port Chantereyne, pour libérer des places aux concurrents (tristement disparu le 19/12/22)

g) Et aussi

L'APUPQ a complété les fiches de l'Office du Tourisme, afin de compléter les commentaires historiques faits aux groupes visitant le Port de Querqueville.

Et notre espar...fragile et que les pêcheurs décorent depuis l'Epi ?



h) SNSM

Le 2/9/22 : sur le port les 2 stations de Fermanville & Urville-Nacqueville.



2- RAPPORT D'ACTIVITE 2022.

2,1- Effectif par catégories d'utilisateurs

En 2022 nous avons enregistré **27** adhésions.

L'effectif global est stable, par rapport à 2021, avec 264 adhérents toutes populations confondues.

- Mouillages PORT:

Nous avons eu **2** entrées dans le port cette année.

L'effectif de **56** adhérents est constant puisque les postes libérés

• Mouillages BAIE:

L'effectif est de **55** adhérents

Le nombre de mouillages disponibles est de **33**.

• Remonte / Descend (R. D.):

L'effectif est de **106** adhérents. Cette population est quasi stable.

• Adhérents sans bateau (ASB): **32** adhérents

• Bateaux à vendre (BV): **5**

2,2- Séances de nettoyage des cales, et autres activités de nettoyage

- 10 séances ont eu lieu normalement.

Nettoyage des terre-pleins, rangement des « reliques » de la fête, avec mise en déchetterie, montage des balais.

La tente (barnum) reste à ranger dans le container.

2,4-Travaux :

- Le terre-plein d'hivernage a été maintenu en propreté et le stationnement optimisé.
- Le terre-plein pour remorques sans bateau situé près des douves a fait la preuve de son intérêt avec des consignes d'utilisation bien respectées par les membres,

Mais rarement par les visiteurs !

-Matériel :

- Rangement du container de matériel,
- Nous avons acheté du bois pour le plancher du bureau, de l'outillage pour l'entretien des cales.

Le tout représentant **9 %** de nos dépenses, soit **1746,56 €**.

- Cales_/Travaux divers:

Désherbage et mise en déchetterie ont été réalisés par nos bénévoles.

Les planchers du bungalow ont été intégralement refaits, par Patrick Aubey et Pascal Musenger.

- Marquage de la dernière ancre de Lucifer

En juin, une opération de notre trio piloté par Franck Lagalle, un de nos élus, Rémi Hamel et Christophe Lampin.

Nous attendons les gros moyens de la base navale, en 2023.

2,5- Travaux de la commune

- Les chaînes mères du port, dont le remplacement partiel était prévu, est reporté à 2023, dès qu'un responsable technique sera embauché.

- L'alimentation électrique du bungalow, a été complétée par la mise en place de Prises extérieures, à l'arrière du bungalow,

En attendant leur place définitive sur le blockhaus.

- Un solde de budget nous a permis d'acheter 10 panneaux d'Interdiction de stationner & une Bouée de secours : le tout à mettre en place en 2023.

2,6- Révision des statuts

Afin d'améliorer, et de simplifier le fonctionnement, le bureau et le CA ont procédé à une révision générale et à l'article 4 en particulier, qui est soumise à l'AG.

Après lecture le Vote : Unanimité

3- RAPPEL DE CONSIGNES IMPORTANTES

3,1- Point d'eau

L'utilisation du point d'eau est strictement réservée au rinçage des bateaux, remorques et moteurs. Nous rappelons aux utilisateurs que la durée du rinçage, notamment du moteur est limitée en temps.

L'état général et les consignes municipales suivies nous ont poussé à suspendre l'accès au poste d'eau jusqu'en novembre.

Une proposition a été faite au Conseil Portuaire, afin de mettre en place plus vite un poste d'eau.

Le recyclage, avant une véritable base de nettoyage reste à imaginer sur la zone.

3,2 - Carte

- Elle fait office de laissez-passer pour la zone portuaire.
- Elle doit être apposée sur le tableau de bord du véhicule.

3,3 - Assurance

L'assurance est obligatoire. La mesure qui consiste à devoir fournir un justificatif d'assurance pour

obtenir sa carte donne satisfaction. Elle est reconduite.

3,4- Carénages

il est toujours interdit de faire son carénage sur les cales, dans le port et sur le terre-plein.

3,5- Mouillages en baie

- On le répète toujours : vérifiez régulièrement votre mouillage.

Cette année une matinée est prévue le 15/04 de 9h00 à 12h00,

Le tarif des contrôles pour l'entretien des matériels de nos 3 plongeurs est fixé à 10 €.

Franck LAGALLE , Frédéric TURGIS & Christophe GENTILE

3,6- Règlement Intérieur Adhérents

- Ce document remis avec votre carte doit être pour vous très précieux : **LISEZ LE ATTENTIVEMENT**, appliquez les consignes et, si vous ne trouvez pas la réponse à la question que vous vous posez, contactez le responsable de l'activité concernée. Il sera heureux de vous renseigner.
- Les dates de nettoyage des cales sont désormais portées sur la carte « laissez-passer », ainsi que les coordonnées des responsables d'activité.

3,7- Terre-plein des bateaux à vendre

- Lorsque vous vendez un bateau stationné sur ce terre-plein, vous devez immédiatement prévenir le secrétaire et lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire. S'il souhaite laisser son bateau sur le port, il doit entrer dans l'association.
- Les bateaux déposés sur le terre-plein doivent être assurés.
- Les propriétaires doivent nettoyer autour de leur bateau.

5- FINANCES.

5,2- BUDGET PREVISIONNEL 2023.

Recettes

Adhésions (avec nouveau tarifs) 22290 €

Divers 1620 €

Total **23910 €**

Dépenses (hors gros travaux)

Redevance Mairie 9356 €

Cotisations FNPP & CPML 50 4954 €

Frais d'entretien du site & du matériel	1900 €	
Frais de fonctionnement		2000 €
Petits travaux, achats matériel & produits		
		2100 €
Dons SNSM (Urville & Fermanville)	1600 €	
Divers	2000 €	
		Total
		23910 €

Vote : Contre = 0

Abstention=0

Unanimité

5,3- COTISATIONS 2023.

Nos finances sont saines, le bureau & le CA ont décidé du fait des charges en hausse (assurances, redevances mairie, FNPP...) sur certaines catégories de bateaux de faire évoluer les cotisations, qui n'avaient pas bougé depuis **2010**, & **2004** pour les R/D soit :

- 130€ pour les mouillages port et baie
- 80€ pour les remonte et descente
- 25€ pour les membres sans bateau
- 25€ pour les multi propriétaires
- 25€ pour les pénalités
- 80€ pour les bateaux à vendre

↘ **A payer par chèques SVP,**

Vote : Contre = 3

Abstention= 0

6- COMPOSITION DU CA **6,1- ELECTION DES MEMBRES DU CA**

• **Tiers sortant :**

Michel GRANDIERE, Joel LEFRAND, Christophe LAMPIN, Gilbert JORET, Patrick AUBEY,
Christophe FERRARY

• **Candidats :**

Rémi ALNET, Bruno PESCHMAN, Jeremy OURY, Christophe FERRARY, Patrick AUBEY, Gilbert JORET.

Y-a-t-il d'autres candidats ? : oui Yann LECREST & Edmond SCHIEWE

Vote : Unanimité

6,2- COMPOSITION DU BUREAU

Laurent PHILIPPART. Président & Responsable des adhésions.

Jean-Claude LECARPENTIER Trésorier.

Daniel Le DILLAU Secrétaire

Bernard AVOINE Correspondant FNPP et CPML50.

Pascal MUSENGER Responsable port.

**Renforts : Gilbert JORET, Rémy HAMEL, Franck LAGALLE, Christophe FERRARY,
Philippe LANGUILLE, Fernand GIOT, et Patrick AUBEY.**

Remerciements appuyés à : Michel, Joel & Gilbert

Pour leurs actions généreuses, dont il ne sera pas fait ici état des décennies de leur bénévolat !!

7- PREVISIONS 2023.

NOS ATTENTES, une liste a été transmise à la maire adjointe Mme JOZEAU MARIJNE Muriel, lors du Conseil portuaire de janvier, en l'attente du nouveau responsable technique de port Chantereyne.

Il s'agit des travaux prioritaires, proposés au Conseil portuaire :

- Mise en place d'un point d'eau indépendant,
- Signalétique des différents espaces du port , zones de parking
- Réfection des terre-pleins avant la saison, la FastNet Rollex en particulier.

- Remplacement des chaînes mères dans le port

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023

ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_299-DE



NOS PREVISIONS

- Réaliser une animation originale sur le port : **Un vide grenier**, avec une grande partie réservée à la pêche et au nautisme

Le 24 JUIN 2023 : réservez ce jour

- Créer une cartographie de la baie, à partir, des points GPS transmis, et les manquants pour faciliter la gestion des mouillages.

Et bonne saison 2023 en sécurité sur la mer

Avant le verre offert,

carte d'adhésion, timbre fédéral et matériel de mesures vous attendent

Annexes :

-Contrat Républicain

-Comptes détaillés, trésorerie à fin 2022